Envoyé en préfecture le 02/06/2025
Reçu en préfecture le 02/06/2025
Publié le 02/06/2025
ID : 060-200066975-20250602-28_CC150525-DE

communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS

du Conseil Communautaire du jeudi 15 mai 2025

Convocation
Date : 09/05/2025
Affichée et mise en ligne
Le : 09/05/2025

****

Délibération n°
28-CC150525

****

Nombre de Membres :

- En exercice :	44
- Présents :	27
- Pouvoirs :	11
- Votants :	38
- Absents :	6

****

Résultats :

- Pour :	38
- Contre :	0
- Abstention :	0

****

Liste des délibérations Affichée et mise en ligne le : 16/05/2025

****

Délibération mise en ligne sur le site internet de la CCSSO le :

02 JUIN 2025

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 15 mai 2025, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis à la Salle Polyvalente « Jean Ruby » - Infrastructure sports et loisirs - 5 route de Nanteuil - 60300 Mont-l'Évêque, sous la présidence de Monsieur Guillaume MARÉCHAL, Président, en session ordinaire, après avoir été convoqués le vendredi 9 mai 2025, conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Président de séance : Monsieur Guillaume MARÉCHAL
Secrétaire de séance : Monsieur Benoît CURTIL

Siégeaient au Conseil Communautaire :

Madame BALOSSIER Françoise
Madame BENOIST Magalie
Monsieur BLOT Laurent
Monsieur BOUFFLET Pierre
Monsieur CHARRIER Philippe
Monsieur CURTIL Benoit
Monsieur DUMOULIN François
Monsieur FROMENT Daniel
Monsieur GAUDION Philippe
Monsieur GAUDUBOIS Patrick
Madame GLASTRA Delphine
Madame JAUNET Christel
Monsieur LAPIE Dominique
Monsieur LEFEVRE Sylvain
Monsieur LESAGE William
Madame LOISELEUR Pascale
Madame LOZANO Michelle
Madame LUDMANN Véronique
Monsieur MARÉCHAL Guillaume
Madame MARTIN Emilie
Monsieur MELIQUE Jacky
Madame MIFSUD Florence
Madame PALIN-SAINTE-AGATHE Martine
Monsieur PATRIA Alexis
Madame REYNAL Sophie
Monsieur ROLAND Dimitri
Madame TONDELLIER Viviane

Ont donné pouvoir :

Monsieur de la BEDOYERE Jean-Marc à Monsieur MARÉCHAL Guillaume
Madame GAUVILLE-HERBET Cécile à Monsieur MÉLIQUE Jacky
Monsieur GEOFFROY Rémi à Madame BENOIST Magalie
Madame GORSE-CAILLOU Isabelle à Madame LUDMANN Véronique
Monsieur GUEDRAS Daniel à Madame MIFSUD Florence
Monsieur NGUYEN PHUOC VONG Jean-Pierre à Madame PALIN-SAINTE-AGATHE Martine
Monsieur NOCTON Laurent à Monsieur BLOT Laurent
Madame PRUVOST-BITAR Véronique à Madame REYNAL Sophie
Monsieur REIGNAULT Patrice à Monsieur GAUDUBOIS Patrick
Madame ROBERT Marie-Christine à Monsieur CURTIL Benoit
Madame SIBILLE Elisabeth à Madame LOISELEUR Pascale

Communauté de Communes Senlis Sud Oise
30 avenue Eugène Gazeau • 60300 Senlis
03 44 99 08 60
www.ccsso.fr

Vu par Guillaume Maréchal

Vu par le secrétaire de séance Benoît Curtil

Envoyé en préfecture le 02/06/2025
Reçu en préfecture le 02/06/2025
Publié le 02/06/2025
ID : 060-200066975-20250602-28_CC150525-DE

Ne siégeaient pas au Conseil Communautaire mais était représenté par son suppléant :
Néant

Étaient absents
Monsieur ACCIAI Maxime
Monsieur BATTAGLIA Alain
Monsieur BOULANGER Damien
Monsieur DIEDRICH Wilfried
Monsieur GRANZIERA Gilles
Monsieur SICARD Bruno

Le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 27 présents et 11 pouvoirs.
Il constate que celui-ci est atteint et procède donc à l'examen de la question.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire qu'au début de chaque séance, l'organe délibérant de l'EPCI nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire (art. L.2121- 15 par renvoi de l'article L.5211-1). Un ou plusieurs conseillers ou délégués peuvent se proposer ; en l'absence de proposition, Monsieur le Président soumet un nom au vote. Le Conseil Communautaire peut adjoindre au secrétaire de séance des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Le secrétaire de séance sera tenu d'être présent pendant toute la durée de la réunion du Conseil Communautaire.

Après avoir entendu l'exposé,

LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu l'arrêté préfectoral en date du 14 novembre 2016 portant création de la communauté de communes dénommée Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2017 portant modification des statuts de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) ;

Vu le Règlement Intérieur de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Considérant la nécessité de désigner un ou plusieurs secrétaires de séance ;

DÉCIDENT A L'UNANIMITÉ

ARTICLE 1 : **DE DÉSIGNER** Monsieur Benoît CURTIL, secrétaire de séance ;

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, ou son représentant, à signer les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vu par Guillaume Maréchal

Vu par le secrétaire de séance Benoît Curtil

Envoyé en préfecture le 02/06/2025
Reçu en préfecture le 02/06/2025
Publié le 02/06/2025
ID : 060-200066975-20250602-28_CC150525-DE

Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le : 02 JUIN 2025
De la publication sur le site internet de la CCSSO : 02 JUIN 2025

Fait à Senlis, le

Signé électroniquement par
GUILLAUME MARECHAL

Le 28 mai 2025

Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise

Signé électroniquement par
Secrétaire de séance
Benoît Curtil

Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01 dans un délai de deux (2) mois à compter de date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le Tribunal Administratif peut être également saisi via l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr

Vu par Guillaume Maréchal

Vu par le secrétaire de séance Benoît Curtil